

LAMBALLE TERRE & MER RECOIT LES STRUCTURES LABELLISEES TERRITOIRES ENGAGES POUR LA NATURE

Dans le cadre de sa politique liée à l'environnement et grâce à sa stratégie biodiversité, l'Agglomération Lamballe Terre & Mer a un impact positif sur la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, elle a obtenu, en 2022, la reconnaissance nationale « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN). Dans ce cadre, elle reçoit, sur son territoire, l'ensemble des structures concernées par TEN : l'occasion d'échanger sur les pratiques et de dresser le bilan de ces 3 années de programme.

Le programme Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Le programme TEN s'adresse à l'ensemble des communes et des Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et vise à faire émerger, reconnaître et valoriser les projets de territoires en faveur de la biodiversité, sur 3 ans. Les collectivités reconnues TEN bénéficient alors d'une valorisation à l'échelle régionale et nationale.

En Bretagne, le programme est déployé, par un collectif composé de l'État, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Bretagne et l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

Lamballe Terre & Mer a obtenu cette reconnaissance en 2022, pour ses actions 2022-2025.

Des actions concrètes sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

Des actions, novatrices sur le territoire, ont été déterminées à la suite de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale et de la mise en place d'une stratégie biodiversité. Elles ont pour objectifs :

- D'accompagner les communes dans la révision de leurs documents d'urbanisme afin d'y intégrer les enjeux « biodiversité » ;
- D'accompagner les communes dans la prise en compte de la Trame Noire et de limiter les pollutions lumineuses ;
- D'intégrer l'accueil de la biodiversité sur les propriétés intercommunales, y compris les parcs d'activités et de prendre en compte les enjeux liés à la trame noire ;
- De sécuriser le franchissement des infrastructures routières pour différentes espèces et de déployer une démarche de communication associée ;
- D'accompagner, techniquement et financièrement, le développement des petits boisements favorables à la biodiversité.

Nous pouvons ainsi citer quelques exemples emblématiques d'actions portées par Lamballe Terre & Mer qui concourent à cette reconnaissance TEN :

- 24 communes ayant lancé une révision de leur PLU sur la période 2022-2025 ont pu être accompagnées par Lamballe Terre & Mer, en particulier pour l'intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB), visant à présenter et prendre en compte les enjeux de préservation de la biodiversité et leur conciliation avec les projets d'urbanisme ;

- 37 petits boisements de moins de 3 hectares ont été plantés ou le seront l'hiver prochain. Ces boisements, composés d'essences variées sur différentes strates, disposent notamment de lisières étagées facilitant l'accueil d'un maximum d'espèces.
- L'intégralité du foncier appartenant à Lamballe Terre & Mer (bâtiments, bassins d'orage, lagunes, déchèteries, parcs d'activités, piscines, etc.), soit 134 sites et près de 800 parcelles cadastrales, a été inventoriée et diagnostiquée au regard du potentiel d'accueil de la biodiversité, sur chaque site, en lien avec les usages actuels ou à venir. Des mesures de gestion adaptées, consécutives à ce diagnostic, sont en cours de rédaction.

Une journée de rencontre, un partage de savoir-faire

Ce mardi 10 juin, l'Agence Bretonne de la Biodiversité organise la rencontre 2025 des Territoires Engagés pour la Nature. Lamballe Terre & Mer, par ses actions exemplaires et novatrices, a été sélectionnée comme territoire co-organisateur afin d'accueillir cette journée.

Cette rencontre, destinée aux Territoires Engagés pour la Nature, vise à l'interconnaissance entre les lauréats et au partage d'expérience sur les actions portées par les différentes structures.

A cette occasion, un temps d'échange et de présentation est prévu le matin, suivi d'un temps de visite d'actions réalisées dans le cadre de TEN par Lamballe Terre & Mer : petits boisements, Landes de La Poterie...

Point presse du mardi 10 juin, 9h45, Espace Lamballe Terre & Mer - Lamballe-Armor, présence de :

- *Jean-Luc BARBO, Vice-Président en charge des transitions écologiques et des enjeux de biodiversité - Lamballe Terre & Mer,*
- *Rozenn GUILLARD, Responsable du service Bocage et Biodiversité - Lamballe Terre & Mer,*
- *Yann HERVE, Chargé de projet Biodiversité - Lamballe Terre & Mer,*
- *Anne-Hélène LE DU, Responsable du Pôle Ingénierie de projets - Agence Bretonne de la Biodiversité,*
- *Corentin LE BOURHIS, Chef de projet Ingénierie - Agence Bretonne de la Biodiversité,*
- *Un représentant de l'Office Français de la Biodiversité,*
- *Des représentants des collectivités reconnues Territoires Engagés pour la Nature.*

Contact presse

Florence Baëhl

florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh